
Compte rendu du conseil de l'UFR MITSIC – Version Publique

23 septembre 2025 en salle A148 à 10h00

1. Informations de la direction

- La licence informatique a été accréditée dans le cadre de la nouvelle offre de formation LMD5.
- Le conseil s'est prononcé en faveur de la restitution de matériel appartenant à l'UFR. La décision sera transmise à la direction générale des services.

2. Validation du compte rendu précédent

Le compte rendu du conseil du 9 septembre 2025 a été adopté à l'unanimité.

3. Offre de formation LMD5

Le volume horaire global de la nouvelle offre de formation (LMD5) est en augmentation par rapport à l'offre précédente (LMD4). Cette évolution s'explique notamment par :

- la prise en compte des mutualisations entre formations,
- l'évolution des capacités d'accueil,
- la création de nouveaux parcours.

Points saillants

- Des échanges ont porté sur l'équilibre entre moyens humains et volumes d'enseignement.
- Une proposition de revote global des maquettes a été rejetée.

Master Humanités Numériques

- La maquette a été adoptée après débat.
- Des réserves ont été exprimées concernant :
 - les conditions de financement de certains parcours,
 - leur cohérence scientifique et leur adéquation avec les missions de l'université.

Des réunions institutionnelles sont prévues pour finaliser la validation des maquettes.

4. Campagne d'emplois 2025–2026

Postes enseignants et enseignants-chercheurs

Les demandes de postes ont été examinées et priorisées selon les besoins en formation et en recherche. Le classement proposé a été adopté à l'unanimité.

Autres postes

- Un poste d'ingénieur (IGE) en appui à la pédagogie et à la recherche sera ouvert en contrat à durée déterminée.
- Le recrutement d'un responsable administratif est relancé suite à une première campagne infructueuse.

5. Soutien à une manifestation scientifique

Le conseil a accordé un soutien financier à un workshop en mathématiques.

6. Équipements informatiques

- Achat de matériel individuel.
 - Équipement de nouveaux enseignants-chercheurs.
- D'autres demandes seront examinées ultérieurement.

7. Projet européen

Le conseil a approuvé la participation de l'UFR à un projet européen, incluant un cofinancement d'un poste partagé avec l'université.

8. Responsabilités pédagogiques

Des ajustements dans l'organisation pédagogique de la licence informatique ont été validés.

9. Questions diverses

- L'assemblée générale de l'UFR est reportée en raison de contraintes logistiques.
- Une réflexion est en cours sur la mise à disposition de données anonymisées relatives aux commandes passées.

Clôture

La séance a été levée à 12h15.

Ce document constitue une version publique synthétique du compte rendu. Certaines informations ont été regroupées, reformulées ou anonymisées afin de faciliter la diffusion.